

## Éducation prioritaire : une priorité absolue !

La dernière enquête PISA affirme l'aggravation des inégalités sociales et scolaires en France ; elles creusent encore l'écart entre les élèves qui réussissent et la proportion croissante d'élèves en grande difficulté. L'EP<sup>(1)</sup> doit donc être réformée en urgence afin de faire réussir celles et ceux qui ont le plus besoin de l'école et n'ont parfois que celle-ci pour se construire.

Le principe initié en 1981 dans l'EP « donner plus à ceux qui ont le moins », doit être réaffirmé.

Après 15 années de politiques éducatives calamiteuses, Vincent Peillon s'est donné comme objectif de refonder l'EP.

Des consultations ont été mises en place avec les organisations syndicales et des assises ont été organisées en octobre dernier. Parallèlement, la FSU a lancé une enquête<sup>(2)</sup> afin que la parole des personnels ne soit pas dévoyée.



© M. C. Guérin - Lycée Elisa-Lemoinier, Paris

La volonté du ministère de resserrer la carte de l'EP dans le cadre d'un budget qui n'est pas à la hauteur de nos attentes, nourrit de nombreuses inquiétudes.

Le SNUEP-FSU est intervenu encore récemment avec la FSU auprès du ministre pour que les LP n'en soient pas exclus en 2014 comme cela semble être prévu, et que les moyens y soient mis pour la réussite de tous ses jeunes.

Le SNUEP avec la FSU continuera à rappeler ses propositions, sur la carte de l'éducation prioritaire comme sur l'amélioration des conditions de travail des personnels : temps, formation, équipes pluri-professionnelles, salaires, indemnités, autonomie des équipes...

► Jérôme Dammerey

<sup>(1)</sup> Éducation prioritaire

<sup>(2)</sup> <http://fsu.fr/ENQUETE-FSU-Education-prioritaire.html>

### QUELQUES CHIFFRES DE L'EP (DEPP 2013)

L'éducation prioritaire est actuellement composée de deux entités distinctes : les ÉCLAIR (écoles, collèges, lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite) et les RRS (réseaux réussite scolaire).

À la rentrée 2012, le nombre des établissements inscrits dans le programme ÉCLAIR était de 2 139 écoles et 333 EPLE dont 301 collèges, 14 lycées et 18 lycées professionnels, répartis de façon disparate sur 65 départements. Ils concentrent un public issu majoritairement des catégories sociales scolairement défavorisées : 73 % d'entre eux ont des parents ouvriers ou inactifs, contre 56,5 % en RRS et 34,5 % dans les établissements hors éducation prioritaire.

### ENQUÊTE FSU

Le SNUEP avec la FSU a lancé en octobre 2013 une enquête<sup>(2)</sup> auprès des personnels exerçant ou ayant exercé en EP. 1 700 réponses, dont 132 de PLP, ont été analysées.

Deux personnes sur trois jugent leurs conditions de travail insatisfaisantes et trois sur quatre estiment les effectifs dans les classes trop lourds. Elles trouvent en général que les possibilités de pratiques professionnelles ne sont pas assez diversifiées, faute de moyens.

La réduction des effectifs, le travail en groupes réduits, la possibilité de dégager du temps pour la concertation, le travail en équipe et les relations avec les familles sont les points considérés les plus importants pour assurer la réussite des élèves.

Deux tiers des personnels des collèges et lycées ont le sentiment de ne pas être soutenus par le chef d'établissement et un quart dit subir des injonctions et/ou des pressions. L'enquête montre aussi que la liaison collège/lycée est très faible alors qu'une bonne préparation et affectation dans la voie professionnelle permet bien souvent de réduire significativement les risques de décrochage scolaire. La question de l'accompagnement en formation continue des équipes est un élément important mis en avant pour améliorer l'efficacité de l'EP.